

En 2011, le Point de Contact Step<sup>by</sup> Step voit le jour, soutenu dans sa mise en œuvre par un Comité de Pilotage composé de représentants d'institutions solidement ancrées dans le secteur des assuétudes : les services ambulatoires « Cap Fly » à Liège et « Sésame » à Namur, les centres de postcure « Alise-Ellipse » à Carnières et « Tremplaine » à Châtelet, et enfin, le CJRF « Phénix » à Jambes.

Après 5 ans d'intervention en milieu carcéral auprès des usagers dépendants, nous souhaitons faire le point sur l'évolution de ce projet bien défini et aujourd'hui reconnu. Nous désirons vous convier à participer à cette journée d'étude pour vous informer de cette réalité de travail particulière et afin de réfléchir aux perspectives d'avenir.

Mener à bien un projet de réinsertion et assurer la continuité des soins sont les objectifs que nous nous fixons. Pour les concrétiser, nous informons et orientons le bénéficiaire vers une prise en charge extérieure à la prison. Mais comment amener un tel projet à son terme lorsqu'on évolue en milieu carcéral ? Quels sont les freins inhérents à la réalisation d'un parcours de soins ?

Au fur et à mesure, Step<sup>by</sup> Step s'est fait connaître auprès des principaux services ambulatoires, des centres de jour et centres de postcure, des maisons d'accueil et des structures hospitalières. Nous essayons d'optimiser les contacts avec nos partenaires pour offrir une 1<sup>ère</sup> information aux usagers. Toutefois, dans ce secteur, nous sommes parfois confrontés aux limites des institutions et au manque d'établissements spécialisés.

Par ailleurs, les autorités judiciaires ont un rôle majeur à jouer sur l'avenir donné au plan de réinsertion de l'usager. Comment celles-ci mènent-elles leurs missions et sur quels critères se basent-elles pour formuler des injonctions thérapeutiques ? Un travail de triangulation et de confiance entre ces derniers, les intervenants du soin et nous-même devrait s'instaurer.

Notre journée d'étude tentera d'amener un débat et des pistes de réflexions autour de ces postulats.

## MODALITÉS PRATIQUES

**À l'Arsenal de Namur  
Rue Bruno 11  
5000 Namur**

**Le jeudi 17 mars 2016**

**De 8h15 à 16h**

**P.A.F.: 30€  
(Repas compris)**

Inscription souhaitée avant le 7 mars au plus tard par mail à  
feditowallonne@skynet.be avec la mention : NOM + PRÉNOM + INSTITUTION

Paiement sur le N° de compte  
BE26 2400 0395 0429

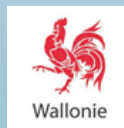
Le paiement vaut pour inscription

**Pour toute information complémentaire**  
— Catherine JADOT —  
Coordinatrice du Point de Contact  
Step<sup>By</sup>Step  
0479/66.05.37  
catherine.jadot@stepbyfeditow.be

**Animations illustrées : Jacques Van Russelt**



Service public fédéral  
**Justice**



## INVITATION

# Rencontre

# Justice & Santé

*Quels bénéfices  
pour les  
détenus usagers de  
drogue(s) et la  
Société?"*

Journée d'étude proposée par

le Point de Contact

Step<sup>By</sup>Step

de la Fédito Wallonne



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h15

**Accueil**

9h

**Introduction**

– LAURENCE PRZYLUCKI –  
Directrice du Comptoir d'Échanges de  
Seringues de Charleroi ;  
Présidente de la Fédito Wallonne

– CATHERINE JADOT –  
Coordinatrice du  
Point de Contact Step<sup>By</sup> Step

9h20

**Naissance des Points de Contact  
en Belgique :**

**Pourquoi un tel dispositif national ?**

– PHILIPPE GLIBERT –  
Coordinateur de la Politique Drogue à la  
DGEPI (DR Sud) ; Directeur à la prison de  
Jamioulx

9h40

**PCOA Step<sup>By</sup> Step : Quel bilan après  
5 ans de fonctionnement ?**

– CATHERINE JADOT –  
Coordinatrice du  
Point de Contact Step<sup>By</sup> Step

– JÉRÔME POULIN –  
Collaborateur du  
Point de Contact Step<sup>By</sup> Step

10h

**Récit d'une réinsertion réussie ?**

– REDOUANE BOURHANEM –  
Bénéficiaire du Point de Contact  
Step<sup>By</sup> Step

10h15 : Questions-réponses

10h30 : Pause

11h

**Les enjeux du travail en réseau avec les  
usagers de drogues : Point de vue  
spécifique de l'Asbl Solaix et du  
réseau CAPC**

– JEAN-FRANÇOIS DEHEZ –  
Travailleur social – Psychologue  
à l'Asbl Solaix

– ANNE-SOPHIE CHARNEUX –  
Assistante sociale – Responsable  
de l'Asbl Solaix

– CAROLINE DEBAILLE –  
Coordinatrice de la CAPC (Réseau Concerta-  
tion Assuétudes Pays de Charleroi)

11h40

**Historique des soins de santé en  
prison et constats actuels :  
« 50 ans de pratique en milieu carcéral »**

– PAUL GOURDIN –  
Médecin pénitentiaire à Nivelles

12h

**L'accès aux soins pour les détenus usagers  
de drogues :  
perspectives et pistes d'intervention**

– KRIS MEURANT –  
Coordinateur social au sein de l'asbl Transit  
et responsable du volet prison ;  
Administrateur de l'asbl I.Care

– VINCIANE SALIEZ –  
Coordinatrice d'équipe Modus Vivendi asbl  
et Présidente de l'asbl I.Care

12h35 : Questions-réponses

12h45 : Dîner

13h45 : Reprise

14h00

**Débat sur le thème :**

**« Les soins pénalement ordonnés :  
quels bénéfices pour le détenu usager  
de drogue(s) et la Société ? »**

– CATHERINE JADOT –  
Coordinatrice du  
Point de Contact Step<sup>By</sup> Step

– SABINE DESCHAMPS –  
Vice-présidente du Tribunal de première  
instance du Hainaut, division de Mons,  
et présidente du Tribunal de l'applica-  
tion des peines du ressort de la Cour  
d'appel de MONS

– CHRISTOPHE ADAM –  
Professeur de criminologie clinique à  
l'ULB et à l'UCL, psychologue au service  
de santé mentale de Dinant

– CHRISTOPHE THOREAU –  
Directeur Général de la communauté  
thérapeutique Trempline Asbl; Membre  
du Comité de Pilotage de Step<sup>By</sup> Step

– CHRISTINE MAURY –  
Assistante sociale au centre résidentiel  
de postcure Alise-Ellipse Asbl; Membre  
du Comité de Pilotage de Step<sup>By</sup> Step

15h : Questions-réponses

15h15 : Remerciements

15h30

**« Re-Vivre » après la prison**

– JEAN-MARC MAHY –  
Éducateur et comédien de la pièce  
« Un homme debout »